

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1571

présenté par
M. Hetzel

à l'amendement n° 1030 de M. Touraine

ARTICLE PREMIER

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 48.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une telle disposition est trop intrusive.